



École de Sainte-Luce – Des Bois-et-Marées – Lévesque  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**2023-2024**

**PROCÈS-VERBAL de la rencontre tenue le mardi 5 décembre 2023, à 19h00,  
à l'école de Ste-Luce.**

- 
- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Francis Belleville    | <input checked="" type="checkbox"/> Caroline Bois     | <input checked="" type="checkbox"/> Nancy Carrier         |
| <input checked="" type="checkbox"/> Vanessa Castonguay    | <input checked="" type="checkbox"/> Annie-France Guay | <input checked="" type="checkbox"/> Josée Cormier-Roussel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Émilie Lagacé-Claveau | <input checked="" type="checkbox"/> Karine Lavallée   | <input checked="" type="checkbox"/> Isabel Lebrasseur     |
| <input type="checkbox"/> Annie-France Lévesque            | <input checked="" type="checkbox"/> Joannie Martin    | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Ève Proulx      |
| <input checked="" type="checkbox"/> Lucie Rioux           | <input checked="" type="checkbox"/> Julie Roy         | <input type="checkbox"/> Isabelle Santerre                |
| <input checked="" type="checkbox"/> Stéphanie Soucy       | <input type="checkbox"/> Marion Vaché                 | <input checked="" type="checkbox"/> Élodie Vaillancourt   |

**Visiteurs :**

- Jean-François Lussier (parent - École de Ste-Luce)
- Marilyn Thorne (parent – École Lévesque)

---

**1. Mot de bienvenue (ouverture et vérification du quorum)**

Madame Joannie Martin, présidente, souhaite la bienvenue aux parents présents à la rencontre. La séance débute à 19h05 après constatation du quorum.

**2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour**

Madame Joannie Martin procède à la lecture de l'ordre du jour. Étant donné la présence de visiteurs pour discuter des normes et modalités, il est proposé de discuter du point 14.6 immédiatement après la lecture de l'ordre du jour. Un ajout est également fait à l'ordre du jour au point 15.1 Projet cour d'école.

2023-12-05/01 Il est proposé par madame Nancy Carrier, appuyé par madame Marie-Ève Proulx, d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées. Adopté à l'unanimité.

**3. SEXO-COSP**

Même si le nouveau programme CCQ inclut une partie concernant la sexualité, le programme SEXO sera quand même intégré cette année car ce ne sont pas tous les thèmes qui sont discutés.

#### 4. Direction d'utilisation d'appareils électroniques

2023-12-05/02 ATTENDU la directive du Ministre de l'Éducation concernant l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles et des centres de formation professionnelle des centres de services scolaires où sont dispensés des services de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire et secondaire ;

ATTENDU qu'il est interdit pour les élèves d'utiliser un cellulaire, des écouteurs ou autres appareils mobiles personnels en salle de classe et dans tous les autres endroits ou locaux où sont dispensés des services d'enseignement (ex : gymnase) ainsi qu'au service de garde;

ATTENDU que cette interdiction ne s'applique pas lorsque l'utilisation de ces appareils est requise par :

- Les modalités d'intervention pédagogiques prises par l'enseignant ;
- L'état de santé d'un élève ; ou
- Les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

ATTENDU les modalités d'application proposées par la direction de l'établissement ;

ATTENDU que ces modalités sont déjà intégrées aux règles de conduite et mesures de sécurité de l'établissement ;

ATTENDU que ces modalités d'application doivent entrer en vigueur au plus tard le 31 décembre 2023 ;

ATTENDU l'obligation de communiquer ces modalités aux élèves et à leurs parents, le cas échéant ;

Il est proposé par madame Nancy Carrier, appuyé par madame Marie-Ève Proulx, et résolu de définir les modalités visant l'interdiction de l'utilisation d'un cellulaire, des écouteurs ou autres appareils mobiles personnels en salle de classe et dans tous les autres endroits ou locaux où sont dispensés des services d'enseignement ainsi qu'au service de garde de la façon suivante :

- Primaire Levesque et Bois-et-Marées (code de vie) : « Je laisse lecteur de musique, cellulaire ou autres appareils de ce genre à la maison ou à mon casier durant les cours. »
- Secondaire Sainte-Luce (code de vie) : « Je laisse lecteur de musique, cellulaire ou autres appareils de ce genre à la maison ou à mon casier durant les cours. Je laisse mon cellulaire dans mon casier, même lors des déplacements en éducation physique. »

Adoptée à l'unanimité.

## 5. Formation des membres du C.É. - Rappel

Madame Annie-France Guay rappelle aux membres du conseil d'établissement que les formations obligatoires mentionnées lors des rencontres antérieures doivent être faites d'ici la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

## 6. Autorisation pour sorties éducatives nécessitant des changements à l'horaire

- École des Bois-et-Marées :
  - Conte de Noël à la Bibliothèque de Luceville pour les classes d'Amélie Lepage, Julie Berthelot et Caroline Bois les 12 et 22 décembre 2023;
  - Dîner de Noël le 22 décembre à l'école pour tous les élèves;
  - Nager pour survivre pour les élèves de la classe de 3<sup>e</sup> année à la Piscine Gervais-Rioux de Mont-Joli les 18 mars, 25 mars, 3 avril et 10 avril 2024.
  
- École Lévesque :
  - Salon des sports de Mont-Joli le 1<sup>er</sup> décembre dernier où sont allés les élèves de la classe de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> années;
  - Comédie musicale Shrek à l'école du Mistral de Mont-Joli le 19 avril 2024 pour tous les élèves.
  
- École de Ste-Luce :
  - Salon du livre et visite au Musée de la mer le 3 novembre derniers où sont allés tous les élèves;
  - Activité de Noël et sortie à Quilles Mont-Joli pour tous les élèves en compagnie des élèves de l'école secondaire de Les Hauteurs le 21 décembre prochain (congé compensé le 22 décembre). S'il fait tempête le 21 décembre, l'école sera ouverte le 22 décembre et le repas sera donné sur l'heure du dîner avec fin des cours à 13h30.
  - Voyage à Toronto du 18 au 20 juin 2024 pour tous les élèves.

2023-12-05/03

Il est proposé par madame Lucie Rioux, appuyé par madame Caroline Bois, d'approuver les demandes de sorties éducatives. Approuvées à l'unanimité.

## 7. Demande de levées de fonds, sollicitations

- École des Bois-et-Marées :
  - Vente de produits OlaBamboo du 28 novembre au 8 décembre 2023;
  - Vente de recettes en pot tenue par madame Stéphanie Soucy qui rapportera au total 778,50 \$.
  
- École Lévesque :
  - Vente d'épices qui aura lieu après le congé des Fêtes.
  
- École de Ste-Luce :
  - Possibilité de vente d'épices et/ou de saucisses après le congé des Fêtes;
  - Emballage d'épicerie au Super C de Rimouski et Mont-Joli qui a eu lieu cet automne;

- Marché de Noël qui a eu lieu le 18 novembre dernier.

2023-12-05/04 Il est proposé par madame Lucie Rioux, appuyé par madame Nancy Carrier, d'adopter les demandes de levées de fonds. Adoptées à l'unanimité.

#### **8. Projet éducatif – orientation mieux-être et version finale**

Madame Annie-France Guay présente le nouveau projet éducatif. Plusieurs sondages ont été réalisés afin de prendre connaissance de la satisfaction des élèves concernant le bien-être des élèves et le climat scolaire. Des données concernant la réussite des élèves y sont également inscrites. Le plan de mise en œuvre sera élaboré éventuellement. Une modification est demandée afin d'ajouter le personnel de soutien pour les écoles Bois-et-Marées et Ste-Luce et le service de garde pour l'école Lévesque.

2023-12-05/05 Il est proposé par madame Caroline Bois, appuyé par madame Marie-Ève Proulx, d'adopter le projet éducatif avec les modifications apportées. Adopté à l'unanimité.

#### **9. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

2023-12-05/06 Aucun changement n'a été apporté au plan de lutte et celui-ci demeurera le même pour l'année 2023-2024. Il est proposé par madame Josée Cormier-Roussel, appuyé par madame Lucie Rioux, d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation et la violence tel que présenté. Approuvé à l'unanimité.

#### **10. Budget du conseil d'établissement**

2023-12-05/07 Madame Annie-France Guay présente le budget du conseil d'établissement. Désormais, le montant alloué est fixe et ce qui n'est pas utilisé en fin d'année est récupéré par le CSSDP. Il est proposé par Marie-Ève Proulx, appuyé par madame Nancy Carrier, d'adopter le budget du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024. Adopté à l'unanimité.

#### **11. Résultats financiers SDG 2022-2023 – Budget SDG 2023-2024**

Ce sujet sera discuté lors de la prochaine rencontre.

#### **12. Résultats financiers école 2022-2023 – Mesures dédiées – Budget de l'école 2023-2024**

Madame Annie-France Guay présente le budget de l'école pour l'année 2023-2024 et donne des explications supplémentaires concernant les montants alloués aux mesures dédiées (voir document).

2023-12-05/08 Il est proposé par madame Émilie Lagacé-Claveau, appuyé par madame Stéphanie Soucy, d'approuver le budget 2023-2024 comprenant les mesures dédiées. Approuvé à l'unanimité.

#### **13. Information à la direction d'école – mesure d'aide aux parents [www.Aidersonenfant.com](http://www.Aidersonenfant.com)**

Ce sujet sera discuté lors de la prochaine rencontre.

## 14. Parole aux divers représentants

### 14.1 Personnel enseignant

- École des Bois-et-Marées : Madame Émilie Lagacé-Claveau mentionne que les élèves de la classe de madame Aurélie Bernier en 1<sup>re</sup> année ont réalisé un balado d'Halloween. Ils ont participé à chaque étape du processus et ils sont bien fiers des efforts déployés et du résultat obtenu. Le lien du balado sera diffusé sur le site internet de l'école et sur la page Facebook.
- École Lévesque : Madame Marie-Ève Proulx souligne les différentes activités qui ont été réalisées à l'école Lévesque :
  - o Projet réalisé par le conseil étudiant afin de souligner la journée internationale de l'enfance;
  - o Rassemblement dans le gymnase pour conscientiser les enfants pour faire la différence entre en désir, un droit et un besoin.
  - o Mur des célébrités où chaque élève a une étoile le représentant;
  - o Remise de Méritas mettant en valeur le respect;
  - o Salon des sports de la Mitis pour les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.
- École de Ste-Luce : Madame Josée Cormier-Roussel énumère les activités tenues à l'école de Ste-Luce :
  - o Sortie au Salon du Livre de Rimouski et au Musée de la Mer de Pointe-au-Père incluant la visite du sous-marin Onondaga avec les élèves de l'école de Les Hauteurs;
  - o Aucun conseil étudiant n'a été créé cette année à cause du changement de technicienne en loisir. Pour pallier cette situation, différents comités ont été créés, dont un de Noël qui confectionnera la nourriture pour l'activité de Noël.
  - o Madame Stéphanie Michaud prépare actuellement une pièce de théâtre et une évaluation sous le thème « Dieu Merci » (improvisation) sera réalisée avec la participation des autres enseignants.

### 14.2 Comité de parents

La dernière rencontre du Comité de parents a eu lieu le 21 novembre dernier. Différentes consultations ont été tenues et ont été adoptées :

- Calendrier scolaire 2024-2025;
- Aide-mémoire pour les intempéries;
- Découpage des quartiers scolaires;
- Plan triennal 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027;
- Politique de traitement des plaintes;
- Uniformisation des délais des communications aux parents;
- Critères d'admission et inscriptions 2024-2025;
- Répartition des services éducatifs.

### **14.3 OPP**

L'OPP de l'école Lévesque a vendu un nombre considérable de bûches de Noël et un brunch est organisé le 17 décembre prochain.

Madame Annie-France Guay a été contactée par un parent souhaitant relancer l'OPP à l'école des Bois-et-Marées. Madame Stéphanie Soucy signifie son intérêt à en faire partie également.

Pour ce qui est de l'école de Ste-Luce, madame Guay fera une relance auprès des parents.

### **14.4 Représentant de la communauté**

Aucun commentaire n'est apporté.

### **14.5 Représentant du service de garde**

Madame Vanessa Castonguay souhaite souligner le travail colossal qu'accomplissent les équipes des services de garde des écoles Bois-et-Marées et Lévesque. Dans chaque école, c'est plus de la moitié des élèves qui fréquentent le service de garde à chaque jour. Il y aura une pause des activités réalisées en collaboration avec monsieur Patrice Maillot d'ici le temps des Fêtes; elles seront reprises au retour en janvier 2024.

### **14.6 Public**

Monsieur Jean-François Lussier et madame Marilyn Thorne sont présents afin de discuter du nouveau système de notation avec cibles mis en place cette année. Ce système vise à noter l'élève sur l'ensemble des compétences acquises dans une matière et non sur la performance.

Ces parents rapportent avoir de la difficulté à s'y référer, et leurs enfants également. Ils expliquent que pour plusieurs, ceci a un effet démotivant, autant dans les cas de réussite comme dans les cas d'échec. Ceci augmente l'anxiété chez plusieurs élèves.

Après les explications données par la direction et les enseignantes présentes, ceux-ci comprennent mieux le fonctionnement de ce nouveau système mais demandent à ce que des informations soient diffusées aux autres parents. Toutes sont en accord et une capsule sera créée. De plus, un document explicatif sera broché sur chaque travail et examen notés afin de bien cibler les points à améliorer.

## **15. Divers**

### **15.1 Projet cour d'école**

Des informations concernant les projets d'embellissement pour les deux écoles primaires sont données par madame Élodie Vaillancourt.

À l'école Bois-et-Marées, le projet est pratiquement complet. De nouveaux critères d'admissibilité ont été émis cet automne et le projet est conforme. Il sera transmis au Service des ressources matérielles et eux déposeront le projet au Ministère de l'Éducation avant le 2 février 2024.

Quant à l'école Lévesque, celui-ci doit également être déposé au Ministère de l'Éducation avant le 2 février 2024 mais il reste plus de travail à faire pour monter le projet. Une première rencontre du comité se tiendra demain le 6 décembre.

Si les projets sont adoptés, des rencontres de comité seront organisées afin de choisir les aménagements souhaités. Monsieur Francis Belleville souhaite faire partie du comité pour l'école Bois-et-Marées.

Concernant le projet de classe extérieure à Ste-Luce, les aménagements souhaités pourront être réalisés sans l'élaboration d'un tel projet.

#### **16. Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée**

Madame Joannie Martin remercie les membres présents. Belle rencontre.

La prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra le 13 février 2024 à 19h00 via la plateforme TEAMS.

L'assemblée est levée à 22h15 après épuisement de l'ordre du jour.

*Secrétaire de la rencontre : Julie Roy*